



## SCANDALE DES PERFLUORES DANS L'OUEST LYONNAIS

### Une pollution chimique massive de l'ouest lyonnais

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) sont largement présentes dans le sud-ouest de Lyon, notamment via l'activité des entreprises DAIKIN et ARKEMA. Si la connaissance des effets de ces substances sur l'être humain et le milieu naturel doit continuer à faire l'objet d'études, on sait que leurs impacts sur la santé sont nombreux et qu'elles ont une très grande persistance dans l'environnement, d'où leur surnom de « polluants éternels »

Les premières analyses de pollution aux perfluorés sont publiées depuis peu : d'abord à l'automne dernier sur l'eau potable du sud-ouest lyonnais largement contaminée aux PFAS, notamment sur les communes de Givors, Grigny et Solaize. Puis en mars dernier, sur les œufs issus des poulaillers domestiques, et déclarés impropres à la consommation dans 17 communes ! Lundi 5 juin, France 3 a diffusé le documentaire d'Emilie Rosso et Vincent Diguat : ils révèlent notamment la contamination d'habitants, petite cohorte volontaire pour des analyses. Les taux de PFAS mesurés sont très largement au-dessus des moyennes connues, de 4 à 32 fois supérieurs selon les composés.

### Les lobbies industriels soutenus par le député MODEM de la 12ème circonscription

Les citoyens de l'ouest lyonnais s'inquiètent fortement des effets sanitaires de cette pollution généralisée aux perfluorés : que penser de l'augmentation sur Pierre Bénite du diabète, des maladies cardio-vasculaires, de la mortalité par cancer du poumon et cancer du sein ? Alors qu'il n'existe pas à ce jour en France de normes environnementales obligeant à la réduction des rejets de PFAS, le député de la circonscription Cyrille Isaac-Sibille a déposé un amendement début juin, qui aura pour effet de retarder à 2026 les obligations de limitation des rejets, au lieu de 2024 comme prévu dans le projet de loi déposé par le groupe LIOT.

Hélène Dromain Vice-présidente de la Métropole de Lyon s'indigne : « *M. Isaac Sibille, député de la circonscription et médecin, ne protège pas les habitants avec cet amendement, alors que le principe de précaution doit être l'objectif prioritaire* ».

### Comprendre l'état sanitaire de la population et engager une lutte citoyenne

La Métropole de Lyon défend un renforcement des législations européenne et nationale, et lance une stratégie de lutte contre les PFAS, notamment par une étude d'imprégnation pour améliorer la connaissance des effets sanitaires de la pollution sur la population. Par ailleurs, 9 associations locales ou syndicales, telles *Bien Vivre à Pierre Bénite*, et 39 victimes, engagent de leur côté une action judiciaire en portant plainte contre ARKEMA, avec l'association *Notre Affaire à Tous*.

**Nous appelons les citoyens de l'ouest lyonnais et, au-delà, de la métropole, à se mobiliser autour de *Notre Affaire à Tous* pour lutter contre les lobbies industriels des PFAS !**

<https://notreaffaireatous.org/notre-affaire-a-tous-lyon>

**Nous appelons à soutenir les efforts de la Métropole dans la mise en œuvre d'une étude d'imprégnation, et à défendre à ses côtés l'exigence d'une réglementation rapide, contraignant les usages et interdisant les rejets de ces polluants éternels.**

**Nous exhortons les députés et sénateurs du Rhône à faciliter l'information et la mobilisation des citoyens, à agir pour protéger, leur santé et à soutenir le travail d'investigation de la collectivité métropolitaine.**

**Les élu.es et associations écologistes et apparentés de l'ouest lyonnais**      **tél 06 32 11 14 23**  
**Francheville Respire**      **Le temps d'agir Oullins**      **Sainte Foy Avenir**  
[contact@demainfranchevillerespire.fr](mailto:contact@demainfranchevillerespire.fr)      [letempsdagir@ecologie-oullins.fr](mailto:letempsdagir@ecologie-oullins.fr)      [saintefoyavenir@gmail.com](mailto:saintefoyavenir@gmail.com)